

**DISPOSITIONS ORGANIQUES**

**Syndicat mixte ouvert "Paris Métropole"**

Modification de la désignation du suppléant

**EXPOSE DES MOTIFS**

Par délibération du 29 janvier 2009, le Conseil municipal a autorisé l'adhésion de la ville d'Ivry au syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole et a désigné comme représentant de la ville d'Ivry au comité syndical, M. Pierre Gosnat comme représentant titulaire et M. Philippe Bouyssou, comme représentant suppléant.

Trois objectifs sont assignés au syndicat :

- la définition des partenariats possibles pour des projets de dimension métropolitaine, et pour cela l'identification des méthodes, études ou hypothèses de travail qui pourront être mises à disposition des collectivités territoriales et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour faciliter la réalisation concrète de projets qui auront un effet durable sur le développement de l'agglomération,
- une réflexion et des propositions sur la solidarité financière et les diverses hypothèses de péréquation d'une part et de mutualisation d'autre part au sein de la métropole et à l'échelle régionale,
- une réflexion et des propositions sur l'évolution de la gouvernance de la métropole.

Aujourd'hui, il est proposé de procéder au remplacement du représentant suppléant de la Ville d'Ivry au comité syndical du syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole : Ainsi, je vous propose de remplacer M. Philippe Bouyssou par M. Romain Marchand comme représentant suppléant de la Commune au Syndicat Mixte ouvert Paris Métropole.

**DISPOSITIONS ORGANIQUES**  
**Syndicat mixte ouvert "Paris Métropole"**  
Modification de la désignation du suppléant

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération en date du 29 janvier 2009 demandant à Monsieur le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, d'autoriser la création d'un syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole, approuvant les statuts du syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole, autorisant l'adhésion de la ville d'Ivry au syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole et désignant comme représentant de la ville d'Ivry au comité syndical du syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole, M. Pierre Gosnat comme titulaire et M. Philippe Bouyssou comme suppléant,

vu les statuts du Syndicat mixte ouvert "Paris Métropole",

considérant qu'il y a lieu de procéder au remplacement du représentant suppléant de la ville d'Ivry au comité syndical du syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole,

vu les résultats du vote auquel il a été procédé,

**DELIBERE**

(par 39 voix pour et 5 abstentions)

**ARTICLE UNIQUE** : DESIGNNE comme représentant suppléant de la ville d'Ivry au comité syndical du syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole :

- Romain Marchand.

RECU EN PREFECTURE  
LE 24 DECEMBRE 2012  
TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE 24 DECEMBRE 2012  
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
LE 21 DECEMBRE 2012